

<b>PLAN D'APPRENTISSAGE POUR LA RÉCUPÉRATION DE CRÉDITS</b>
---

*Utiliser un formulaire distinct pour chaque cours approuvé de récupération de crédits. Le plan d'apprentissage pour la récupération de crédits doit être rempli par l'enseignant de la récupération de crédits à partir des renseignements inscrits dans le formulaire de recommandation de placement et en collaboration avec l'élève.*

Nom de l'élève \_\_\_\_\_ Code du cours \_\_\_\_\_

Enseignant de la récupération de crédits \_\_\_\_\_

**Attentes visées dans le cadre du programme de récupération de crédits :**

**Planification du programme**

Toutes les attentes non réussies par l'élève (comme il est indiqué dans le profil de la récupération de crédits rempli par l'enseignant de la matière) doivent faire l'objet du programme de récupération et doivent être évaluées.

**Modules/Unités d'apprentissage (veuillez préciser)**

---



---



---

**Évaluation**

La note finale de chaque cours de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année inclusivement est établie comme suit :

**Soixante-dix pour cent (70 %)** de la note sera établie en fonction de l'une ou l'autre des options indiquées ci-après, selon le programme de récupération de crédits suivi par l'élève. Cette partie de la note doit correspondre au niveau de réussite le plus constant atteint par l'élève, tout en prenant en compte les démonstrations les plus récentes de réussite de l'élève (*Le curriculum de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, Planification des programmes et évaluation*).

**Veuillez cocher l'option choisie pour l'établissement de la note :**

Option 1 : \_\_\_\_\_

La note sera établie uniquement en fonction du rendement de l'élève durant le programme de récupération de crédits;

OU

Option 2 : \_\_\_\_\_

La note sera établie en regroupant les évaluations antérieures fournies par l'enseignant de la matière relativement à la réussite des attentes du cours (comme il est indiqué au profil de la récupération de crédits) et les notes obtenues lors des évaluations réalisées durant le programme de récupération de crédits. Lorsque le directeur décide qu'il y a lieu de reconnaître les apprentissages antérieurs aux fins du programme de récupération de crédits, ces résultats peuvent également être regroupés avec les notes obtenues dans le cadre des cours de récupération de crédits.

**Pratiques d'évaluation (veuillez préciser)**

---

---

---

---

---

---

**Trente pour cent (30 %)** de la note sera établie en fonction de l'évaluation finale (examen, rendement, dissertation et/ou toute autre méthode d'évaluation convenable selon le contenu du cours et administrée vers la fin du cours (*Le curriculum de l'Ontario de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, Planification des programmes et évaluation*)).

**Activité(s) de récapitulation ou de fin de programme :**

---

---

---

---

---

**Autres exigences** (p. ex. : présence au cours) :

---

---

---

Signature de l'élève \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Signature du père ou de la mère \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Signature de l'enseignant de la  
récupération de crédits \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**À remplir par l'enseignant de récupération de crédits à la fin du programme de récupération de crédits et à remettre au directeur avant de consigner le formulaire au DSO.**

Code du cours \_\_\_\_\_ Note finale \_\_\_\_\_

Signature de l'enseignant  
de la récupération de crédits \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_